

# P.V. de l'assemblée générale de CD 62 le 22 Février 2014 à Calais.



-----

Ce rapport contient 3 pages.

## **Membres du bureau présents :**

- Alain MARTINOD (président)
- Gilles LANNOY (vice président)
- Franck WATINE (secrétaire)
- Franck LANNOY (trésorier)
- Jean-Christophe PETITPRE (secrétaire adjoint)
- Dominique MANTEL
- Pascal DELHAY
- Jean-Michel GARNIER (responsable championnats)
- Reynald DELRUE (responsable critérium)
- Christophe LEMATTRE
- Philippe VANTOUROUX (responsable internet)
- Julien DUQUESNOY

## **Membre absent excusé :**

- Patrick BEAUVENTRE (trésorier adjoint)

## **Membre absent :**

- Jean-Marc EVRAD
- 

Franck WATINE fait l'appel des représentants de chaque club :

## **Liste des clubs présents à l'assemblée :**

Association des pêcheurs audomarois – Team sensas percots béthunois – Les pêcheurs de douvrin – Team fish c – Team fisher 62 – Team sensas vermellois – Union arquoise – Les pêcheurs st venantais – DPPM – Team sensas goujon lensois – La gaule calaisienne – Team a match sensas 62 – Les poissons rouges section concours.

**Club absent excusé :** Team sensas henin beaumont.

**Clubs absents :** Amis pêche compétition – Team pêcheurs laboursois.

-----

Avant de démarrer l'assemblée générale 2014, nous faisons **1 minute de silence.**

### **Mot du président Alain MARTINOD :**

Alain remercie les représentants de club présents, même s'il est dommage qu'il n'y ait pas plus de monde (comme à chaque année) et que deux clubs soient absents et n'ont pas prévenu de leur absence. Alain remercie également tous les membres du bureau présents et les félicite pour leur investissement durant l'année 2013. Alain précise également l'augmentation de **15%** du nombre de licence en 2013 (113 licences au total).

### **Mot de Jean Michel GARNIER responsable championnats :**

Jean-Michel énumère les palmarès nationaux et régionaux des pêcheurs du CD 62. Il tient à préciser la performance de notre CD, qui a obtenue la place de vice champion de France des CSD.

Avant de faire le bilan financier du CD, nous demandons à l'assemblée pour que deux personnes se proposent aux vérifications des comptes du CD pour les exercices de 2012 et 2013. Mrs DEVIN et DUSAUTOIR se proposent et seront convoqués ultérieurement pour cette vérification en présence des membres du bureau.

### **Mot du trésorier Franck LANNOY :**

Franck énumère la liste des dépenses du CD pour l'année 2013. Le total des dépenses s'élève à **22.071,66 €**. En ce qui concerne les recettes, le total s'élève à **19.895,43 €**. Nous sommes donc déficitaires d'environ **2200 €**. L'année 2012 s'était terminée avec le même résultat !! Franck explique cela à cause des investissements en matériel du CD et les frais d'organisation pour les championnats nationaux. Il relève également que la Fédération départementale du Pas de Calais pour la pêche et la protection du milieu aquatique ne nous reverse plus de subvention depuis deux ans. Il semblerait que pour 2014, nous devrions ravoir cette subvention de la part de cette fédération. Le montant devrait être au alentour de 1400 €. Le bilan est validé par l'assemblée.

### **Mot de Pascal DELHAY :**

Pascal fait le bilan de sa « journée des jeunes ». Il y avait 21 jeunes présents lors de cette journée, mais pas assez de compétiteurs à son goût (comme les poissons aussi!!). Il nous fait également le point sur son association DPPM. Pascal finit avec le souhait d'organiser une deuxième « journée jeunes » de façon à élargir géographiquement son action. Nous remettons des coupes et des lots aux jeunes présents qui ont participé au challenge 2013 des jeunes pêcheurs. Ils sont applaudis fort chaleureusement par toute l'assemblée.

### **Mot du président Alain MARTINOD :**

Alain note la forte baisse des licences jeunes malgré tous les efforts fait par le CD. Il rappelle l'importance des jeunes qui représentent l'avenir de notre sport.

Alain nous énumère le budget prévisionnel pour 2014. Les recettes devrait être aux alentours de **29.125 €** ainsi que les prévisions des dépenses. C'est donc un budget en équilibre qui nous est proposé. Le budget prévisionnel est voté par l'assemblée.

Alain fait un résumé de l'A.G. de la FFPSC qui s'est déroulée le 9 février 2014 à Coudekerque-Branche. Il énumère les principaux points de changement pour 2014 (nouvelles zones, barème de sanction, fusion avec les autres fédérations sportives de pêche, etc...)

Il nous présente le nouveau « Concours Régional » pour 2014, réservé aux licenciés 59/62, avec une dotation

exceptionnelle de **1500 €** (500€ du CD 62, 500€ du CD 59 et 500€ du CR 59/62). Il aura lieu à Calais début Juillet 2014. Nous espérons, avec ce « Concours Régional », donné une grosse motivation à tous les licenciés du 59/62.

Concernant le « **Critérium de CD 62** », nous continuons la même formule qu'en 2013, qui a plutôt bien fonctionné.

Alain énumère les investissements en matériel du CD et rappelle à l'assemblée la possibilité du prêt de ceux-ci. Pour chaque prêt, il sera impératif de faire une demande écrite auprès de Franck WATINE (pour le suivi du matériel). Tout club qui aura ce matériel en prêt, en sera responsable et s'engagera à le réparer en cas de détérioration.

Le bilan moral est voté par l'assemblée.

- Mise au point du **calendrier des concours** pour l'année 2014.
  
- Jean-Michel GARNIER donne le **classement du « critérium 2013 »** :
  1. GARNIER Jean-Michel
  2. DAUBRESSE Fabrice
  3. GONCE David

Nous donnons les récompenses aux 10 premiers du « critérium » (uniquement aux présents ou absents excusés)

Nous passons à la remise des trophées pour les championnats départementaux 2013 (uniquement aux présents ou absents excusés)

- Nous avons deux **questions diverses** :
  1. Une personne nous demande si les frais de déplacement pour un Grand National peuvent être pris en charge par le CD. Le président répond par la négative en justifiant pourquoi.
  2. Une autre concernant le délai minimum entre la fin du tirage et le début de la pêche (temps de préparation). Jean-Michel GARNIER répond que pour le « critérium », un minimum d'1h15 est imposé aux organisateurs, mais que pour les autres concours, c'est l'organisateur qui décide.

Nous terminons cette Assemblée Générale 2014 du CD 62 par un magnifique pot de l'amitié.

Franck WATINE  
secrétaire

